Procès-verbal du conseil d'école du 18 juin 2026

Ecole élémentaire La Vallée du Lac Château-la-Vallière

Début de séance : 18h00

Mairies : Monsieur Gauthier (maire de Château-la-Vallière), , Monsieur Wells et Monsieur Maintier (représentants de la mairie de Lublé) Madame Vinqueur (représentante de la mairie de Couesmes) Madame Mathieu (représentante de la mairie de Brèches) Madame Dussaut (représentante de la mairie de St Laurent de Lin)

Représentants des parents d'élèves : Mesdames Cartier, Boureau, Paul, Gaignard, Dutertre, Sirop.

Enseignants : Mesdames Laur, Augé, Lambert, Pichon-Dupont. Messieurs Beauchamp et Legendre.

Absents excusés :

Madame Hélière (adjointe en charges des affaires scolaire), Mme Leclerc(IEN) Mme Teillay (DDEN), Monsieur Veauvy (mairie de Couesmes), Monsieur Courtigné (mairie de Brèches), Mme Delouche, Mme Martin, Mme Ferry (enseignantes),Mme Teillay (DDEN), Monsieur Noël (enseignant) Madame Abraham (RPE)

Le conseil d'école débute par l'approbation du procès-verbal du conseil d'école du 3 février 2026.

Le procès-verbal est voté à l'unanimité.

1) Présentation du nouveau conseil d'école

Tour de table, parents d'élèves, élus.

Lecture et signature de la charte académique des relations entre les parents d'élèves, les représentants des parents d'élèves et directeurs des écoles publiques.

Cette charte a pour but de travailler à la coéducation, dans la confiance, au service de la réussite des élèves.

2) Effectifs de l'école pour la rentrée 2026-2027 et structure pédagogique

Monsieur Legendre annonce que le rythme actuel reste inchangé et les horaires similaires 8h30-11h30 / 13h30-16h30 avec l'ouverture du portail à 8h20 et 13h20. Deux soirées portes ouvertes ont été organisées jeudi 2 avril et le lundi 15 juin entre 16h30 et 18h30 pour les futurs élèves de CP et les nouveaux arrivants.

a) Au 18 juin 2026, l'école compte 122 élèves répartis de la manière suivante :

-23 CP avec Mme Lambert

-23 CP- CE1 (5+18) avec Mme Augé

-23 CE1-CE2 (5 CE1-18CE2) avec Mme Martin (Lundi+Mardi) et M Beauchamp (Jeudi+Vendredi)

-27 CE2-CM1 (12+15) avec Mme Laur et Mme Ferry (Vendredi),

-27 CM1-CM2 (7+20) avec M.Legendre et M Noël (les mardis)

b) Au regard des prévisions, l'an prochain 20 CM2 quitteront l'école et 11 CP entreront en élémentaire de l'école maternelle. Nous avons aussi le départ d'un élève avec une orientation.

Nous avons eu une inscription supplémentaire en CP, quatre en CM1 et trois inscriptions en CM2.

Pour la rentrée 2026, les prévisions sont les suivantes : 12 CP ; 28 CE1, 22 CE2, 33 CM1, 25 CM2 soit un total de 120 élèves.

Selon les effectifs prévisionnels actuels et les recommandations ministérielles, les classes de CP et CE1 ne doivent pas excéder 24 élèves, il est envisagé la répartition des classes suivantes :

CP+CE1	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1	CM2
12+11	17+5	17+7	26	25
23	22	24	26	25

Monsieur Legendre explique qu'il doit respecter la règle des 24 élèves par classe en CP, CE1. Monsieur Legendre remercie Mélissa Feller (secrétaire de mairie) pour le travail mené en commun pour les inscriptions. Un remerciement également à Monsieur le Maire pour ses appels.

Monsieur Legendre remercie également Madame Martin qui assure le complément Monsieur Beauchamp qui travaillera dans une nouvelle école à la rentrée. Monsieur Legendre remercie Madame Ferry qui complétait Madame Laur cette année. Elle s'en va dans un autre département à la rentrée, l'équipe la félicite pour l'obtention de son concours de professeur des écoles.

Voici les classes réparties avec les enseignants :

CP-CE1 : Madame Lambert

CE1-CE2 : Monsieur Beauchamp (mi-temps), attente de la nomination d'un complément de service

CE2-CM1 Madame Augé

CM1 Madame Laur

CM2 : Monsieur Legendre et Monsieur Noël (les mardis)

Monsieur Legendre annonce qu'il restera déchargé les mardis à la rentrée prochaine. Le Rased restera présent dans nos locaux avec Mme Pichon-Dupont, Mme Malot et Mme Ruault.

1) Sécurité (exercice PPMS, incendie...)

a) Alerte incendie

Nous avons réalisé un exercice incendie le lundi 1 JUIN 2026 à 14h45. L'alerte a été donnée par la municipalité. La durée de l'exercice a été rapide, les enfants ont rapidement évacué les locaux. Une classe n'était pas présente pendant l'exercice mais à la bibliothèque. La classe a été prévenue qu'un exercice était en cours et qu'elle ne pouvait pas rentrer dans les locaux. Les élèves ont mis 1min 25s pour se rendre sur le point de rassemblement.

Par mesure de sécurité, et en raison des fortes chaleurs, l'école sera fermée lundi 22 juin et mardi 23 juin après-midi. Les parents devront récupérer les enfants à partir de 11h30 ou 13h00 après le service de cantine. Il n'y aura pas d'accueil de service minimum l'après-midi. Monsieur le maire réfléchit sur les différentes possibilités à mettre en place afin de rafraîchir les classes ainsi que la cour de l'école. C'est un travail long et conséquent. Nous serons tenus au courant rapidement.

Il est possible qu 'un arrêté municipal soit de nouveau établi pour le jeudi 25 et le vendredi 26 juin.

2) Absentéisme et suivi des élèves

Absentéisme/ retard

Monsieur Legendre rappelle les règles concernant l'absentéisme

Votre enfant **doit assister aux cours** prévus dans son emploi du temps **sauf** s'il bénéficie d'une **autorisation d'absence.** Vous devez **justifier** toute absence de votre enfant, qu'elle qu'en soit la date et le motif. Une absence est autorisée pour les motifs suivants :

- Maladie de l'enfant (ou d'un de ses proches s'il est contagieux)
- Réunion solennelle de famille (mariage, enterrement, etc.)
- Empêchement causé par un problème accidentel dans les transports
- Enfant qui suit ses représentants légaux (déplacement en dehors des vacances scolaires)

Tout autre motif d'absence peut être examiné et faire l'objet d'une autorisation d'absence par les services de l'éducation nationale. En cas d'absence de votre enfant, vous devez **informer au plus vite** le directeur d'école en lui indiquant la raison de cette absence.

Vous devez signaler l'absence de votre enfant à son établissement scolaire, **quel qu'en soit le motif.**

Concernant les retards, il est récurrent que certaines familles soient en retard le matin au portail mais aussi à la sortie des classes. Monsieur Legendre invite les familles à être plus respectueux de ses des horaires.

b) Suivi des élèves : Les bulletins du second semestre seront rendus aux familles au plus tard le jeudi 25 juin. Monsieur Legendre rappelle que les évaluations nationales seront d'actualité à la rentrée 2025 pour tous les niveaux de l'école élémentaire. Les dossiers scolaires des CM2 ont été transmis lors du conseil de passation du mardi 16 juin dernier.

c) Des stages de réussite de CP au CM2 (élèves repris par petits groupes sur des matinées pour retravailler sur certaines notions de mathématiques et français) les vacances(novembre, février et avril). Il n'y en aura pas cette année lors des vacances d'été. Les enfants sont choisis par les enseignants et les parents qui peuvent accepter ou non que leur enfant participe à ce dispositif. Monsieur Legendre rappelle l'importance de ces stages et l'aide que ces derniers procurent aux enfants.

4) Bilan des activités et projets pédagogiques

CP	CP, projet lecture – cuisine – productions d'écrits ; Participation à la semaine des médias et de l'information.
CP-CE1	-CE1 : projet natation à la piscine du Lude pour 8 séances les mardis à partir du 23 septembre jusqu'au 2 décembre 2025. Nous remercions la municipalité qui paie nos déplacements jusqu'à la piscine du Lude.

	- CP-CE1 : Semaine des maths
CE1-CE2	– La classe de CE1/CE2 a participé aux **projets** suivants : - abonnement au magazine EcoJunior : lecture et analyse d'articles en lien avec l'EDD - Concours de la Boite à Livres : à la suite de la lecture des 5 ouvrages proposés par niveau, la classe a voté pour son livre préféré et un album a été offert à chaque élève - Semaine de la prévention des risques domestiques : parcourir les pièces de la maison et identifier les dangers potentiels - Semaine de la Presse : exercer son esprit critique et découvrir de nouveau magazines - Fête du Court-Métrage : découvrir des formats inhabituels - Voyage autour du monde : voyager par le biais de défis hebdomadaires et de dictées en lien avec l'histoire des arts - Permis Piéton pour les élèves de CE2 le 18 mai 2026 - Expérience « Prends-en de la graine »
CE2-CM1	- Les CE2-CM1- CM2 ont mené un projet vélo en fin d'année scolaire. Malheureusement pas de sortie sur route. Très peu d'accompagnateurs cette année.
CM1-CM2	- Les CE2-CM1- CM2 ont mené un projet vélo en fin d'année scolaire. Les CM2 ont passé le permis internet le 18 mai 2026
COMMUN	- CE1-CE2 / CM1-CM2 : projet autour de l'art dans le monde en lien avec les dictées et pour favoriser l'accès à la culture. -Une soirée culturelle est prévue en juin avec théâtre pour les CM1-CM2, chant pour les CE1 et théâtre pour les CE2-CM1 ainsi que les CP. - du CP au CM2 : - projet bibliothèque (avec les intervenantes, une fois par période par classe) les lundis après-midi. Les bénévoles sont remerciés pour leur accueil. - projet autour des contes et légendes – Sortie En forêt de Bercé et au musée Carnuta le 7 octobre. 3 classes ont participé à des ateliers autour de l'indice de présence des animaux. Toutes les classes ont participé à la randonnée pédagogique de la fontaine de la coudre. Les classes de cycle 3 ont fait une randonnée contée. - Journée Halloween organisée à l'école le jeudi 16 octobre 2025. - Une après-midi jeux de société a été organisée avec l'EHPAD Louise de la Vallière a été organisée le jeudi 29 janvier pour les classes de CP-CE1 et CE2 – CM1. Il est prévu que ces deux classes participent à une après-midi jeux de société, cette fois-ci à l'EPHAD le mardi 30 juin. - En CE2-CM1 et CM1-CM2 : projet handball avec intervenants en période 3. - Sortie à Château-la-Vallière le 13/11/2025 pour une course d'orientation.

	- Marché de Noël le vendredi 12 décembre 2025 à la salle des fêtes. – Ecole et cinéma : la première projection a eu lieu le mardi 9 décembre 2025 à 10h00 pour toutes les classes. Elles assisteront à la projection d'A VOL D'OISEAUX. Une seconde projection a eu lieu le 10 mars 2026. Les cycles 3 verront *le petit fugitif* et les cycles 2 verront *Jiburo*. Ils ont vu *une année polaire* pour les cycles 3 et *les vacances de monsieur Hulot* pour les cycles 2 le 28 mai. -Une rencontre avec l'école de Rochecorbon autour de jeux et d'énigmes sur le thème de la laïcité s'est déroulée le 9 mars 2026 à Rochecorbon et le 31 mars 2026 à l'école de Château-la-Vallière. Ces deux rencontres ont été très positives. Nous souhaitons le réitérer dans les années à venir. -Une exposition sur l'abolition de l'esclavage a été présente sur l'école fin avril/mi mai. Les élèves de cycle 3 ont débattu sur le sujet. Nous remercions Madame Malter. -Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 se sont rendues au Futuroscope le mardi 2 juin 2026 en prenant le train. -Les classes de CP/CP-CE1/CE1-CE2 devaient se rendre le mardi 23 juin à Blois au château de Blois et au musée de la magie en train également. La sortie est annulée en raison de la canicule. Au regard des prévisions météorologiques, il est impossible de recaler une date avant la fin de l'année scolaire.
APE	Fête de l'école le vendredi 26 juin 2026. Kermesse dès 16h30, spectacle des enfants dès 18h30, suivi d'un barbecue.

Monsieur Legendre annonce qu'il a réservé pour la classe de découverte du 25 au 28 janvier 2027 dans le Massif Central dans le centre de PONTGIBAUD. Toutes les classes de l'école partiront. Le budget de cette sortie est de 34 000€ environ. Une importante participation a été demandée aux familles pour réaliser ce projet. Le projet n'est toutefois pas encore validé par l'inspection. La validation se fera courant septembre. Les accompagnateurs ont été trouvés. Nous avons eu des subventions de la communauté de communes pour un montant de 1000€, un refus de la banque et nous sommes en attente d'aides de la part de l'APE et des municipalités. La commune de Saint Laurent de Lin a prévu une dotation de 200€, Château-la-Vallière 2500€ et Couesmes 500€. Nous les remercions chaleureusement.

Monsieur Legendre présente le planning des activités.

Hébergement : Au Centre des Volcans
Date du séjour : 25 au 28 janvier 2027
Groupe : Ecole La Vallée du Lac
Effectif : 116+12+2

Date	Petit Dej	Départ	Activité	Déjeuner	Activité	Diner	Veillée
lundi				*Libre*	14h – Visite du scénomusée la Toinette et Julien à **Murat-le-Quaire** / Arrivée au centre vers 17h30	19h ou 19h30	
mardi	7h30	8h30	9h30 – **La Stèle** - Séance de biathlon d'hiver **(Groupe 1)** 3 ou 4 moniteurs / Luge **(groupe 2)**	Pique-nique	14h – **La Stèle** – Séance de biathlon d'hiver **(groupe 2)** 3 ou 4 moniteurs / Luge **(groupe 1)** / Retour au centre 17h30	19h ou 19h30	
mercredi	7h45	8h45	10h – Aller/retour au sommet du puy de Dôme en train **(groupe 1)** / Construction d'igloo en 4 groupes **(groupe 2)**	Pique-nique	14h – Aller/retour au sommet du puy de Dôme en train **(groupe 2)** / Construction d'igloo en 3 groupes **(groupe 1)** / Retour au centre 17h30	19h ou 19h30	
jeudi	7h30	8h30	9h30 – **La Stèle** – Séance de ski de fond **(groupe 1)** 4 ou 5 moniteurs / Rando raquettes 4 Accompagnateurs Montagne **(groupe 2)**	Pique-nique	14h – **La Stèle** – Séance de ski de fond **(groupe 2)** 4 ou 5 moniteurs / Rando raquettes 4 Accompagnateurs Montagne **(groupe 1)** / Retour	19h ou 19h30	

5) USEP

Madame Augé trésorière de l'association fait état des comptes. A ce jour, le compte est créditeur. Monsieur Legendre remercie l'APE et la municipalité pour leur soutien financier dans les divers projets.

6)Travaux

Madame Augé demande si il est possible de changer les tables de sa classe pendant l'été entre la classe de Monsieur Beauchamp et la sienne.

Elle demande aussi si un tableau numérique sera prévu au budget pour sa classe ? Monsieur le maire pense que ce sera difficile cette année, mais à prévoir pour le budget 2027.

Madame Pichon -Dupont souhaiterait qu'on lui reconnecte son téléphone au portail d'entrée.

7)Questions diverses

Sondage concernant les horaires du périscolaire : Monsieur le maire souhaite augmenter l'amplitude de la garderie. 30 minutes le matin, 30 minutes le soir.

Soit 7h15 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Le service reste gratuit.

La municipalité sera vigilante : les deux parents doivent travailler pour que l'enfant bénéficie de ce service.

Monsieur le maire est satisfait des relations qu'il entretient avec l'ensemble du personnel de l'école élémentaire.

Concernant la cantine, une cloche sera installée afin de diminuer le bruit sonore.

JMG reprend le service de cantine.

Fin : 18h45

